

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS
du CONSEIL MUNICIPAL

DATE DE CONVOCATION :
10 avril 2024

L'an deux mil vingt quatre

Le dix-sept avril à dix-huit heures,

DATE D’AFFICHAGE :
23/04/2024

NOMBRE DE CONSEILLERS

- En exercice : 29
- Présents : 25
- Procurations : 4
- Absents : 0
- Votants : 29

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en mairie, salle du conseil municipal, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Patrice VALTON, Maire de Larmor-Plage.

ETAIENT PRÉSENTS: M. VALTON, Mme JAFFRE, M. JOUANJEAN, M. LORQUET, Mme LE NORMAND-BERNIER, Mme MADELENAT, M. JOLIVET, Mme CELO, M. GUILLEROT, M. FLATRES, Mme SAMZUN, M. KERYHUEL, Mme GUYADER, M. LE PORS, Mme ROBIC, M. DU CHOUCHE, Mme LE TEUFF-LE DARZ, M. SUPPLY, M. COLIN, Mme GIANNI, Mme JEFFROY, M. DAHIREL, Mme NORMANT, M. LE SEIGLE, M. MILES.

AVAIENT DONNE POUVOIR : Mme CASAREGGIO à M. GUILLEROT, Mme ROUSSET à M. JOUANJEAN, M. RUBIANO à Mme GIANNI, Mme BOISSONNET à Mme NORMANT.

Mme Régine LE NORMAND est désignée en qualité de Secrétaire de séance.

N°2024 • 04 • Subvention pour soutenir le projet d'un équipage au Blue Europe Tour

Un équipage composé de jeunes a sollicité la municipalité de Larmor-Plage pour soutenir leur participation au prochain Blue Rally Europe, engagé en faveur de la recherche pour vaincre la mucoviscidose.

Cet évènement aura lieu du 11 au 25 juillet 2024.

Après l'étude du projet et de la candidature déposée, et conformément à la volonté de la municipalité de soutenir l'engagement à des actions humanitaires, il a été décidé en bureau municipal du 09 avril 2024 d'apporter une subvention exceptionnelle de 400 euros à ce projet porté par Ugo FAVENNEC et Kerian ZALO.

En échange de cet apport financier, ces deux jeunes s'engagent à leur retour à intervenir auprès de la population larmorienne pour apporter leur témoignage est d'être un relai notamment auprès des jeunes Larmorien des valeurs d'engagement.

Vu l'avis du bureau municipal du 09 avril 2024,

Il est proposé au conseil municipal :

- **D'ACCORDER** une subvention exceptionnelle de 400 euros à Ugo FAVENNEC en vue de leur participation au Blue Rallye Europe en échange de leur retour de témoignage auprès de la population larmorienne.

- **D'ACTER** que cette subvention sera versée en deux fois soit : 200€ à la suite de cette décision et 200€ après avoir réellement effectué un retour d'expérience auprès de la population larmorienne.

Le CONSEIL, après en avoir délibéré, ADOPTE À L'UNANIMITÉ.

LE REGISTRE DUMENT SIGNE,

**Pour Extrait certifié conforme
LARMOR-PLAGE, le 23 avril 2024**

LE MAIRE

Patrice VALTON



Envoyé en préfecture le 19/04/2024

Reçu en préfecture le 19/04/2024

Publié le

ID : 056-215601071-20240417-DEL_04_17_04_24-DE